énergir

L'efficacité énergétique, ça rapporte !

L'efficacité énergétique est une solution avantageuse qui permet de réduire la consommation d'énergie tout en apportant des bénéfices économiques et environnementaux. Elle concerne tous les secteurs, que ce soient nos maisons, les commerces ou les bâtiments municipaux. Peu importe la taille de la municipalité, il existe des mesures adaptées à chaque besoin et réalité.

Par où commencer ?

Vous gérez un parc de bâtiments conséquent ? Faire appel à une firme de génie-conseil spécialisée dans les projets d'efficacité énergétique est une première étape essentielle. Leurs expert(e)s pourront déterminer les priorités, les programmes disponibles, les coûts et le retour sur investissement de votre projet. Si cette étude de faisabilité est réalisée par une firme enregistrée auprès d'Énergir, elle peut être subventionnée à hauteur de 50 %. Cette démarche, adaptée à votre situation spécifique, vous fournira un outil d'aide à la décision pour vous guider dans les prochaines étapes.

Avec un parc de bâtiments plus restreint, il est possible de mener soi-même des projets en efficacité énergétique. Si vos bâtiments sont alimentés au gaz naturel, il existe des programmes qui correspondent à vos besoins et qui sont facilement applicables sans avoir recours aux services d'une firme de génie-conseil, comme le programme Rénovation.

Profitez de la chaleur du soleil pour faire des économies

Les technologies solaires thermiques sont une excellente solution pour réduire vos coûts d'énergie, notamment si votre bâtiment fonctionne sur de longues plages horaires et si vous avez des besoins importants en préchauffage de l'air ou de l'eau.

En intégrant cette technologie dès la phase de conception, il devient plus simple d'incorporer les panneaux solaires dans le design du bâtiment, d'optimiser les coûts et la rentabilité, tout en réalisant des économies sur le revêtement extérieur.

Énergir offre une subvention pouvant atteindre 200 000 $ pour le préchauffage solaire de l'air ou de l'eau, soit 3 $ par mètre cube de gaz naturel économisé pour l'achat et l'installation d'un capteur solaire thermique raccordé à un système fonctionnant au gaz naturel[1].

Combinez l'efficacité énergétique à nos autres solutions

Selon votre situation, vous pourriez aussi combiner vos mesures d'efficacité énergétique à d'autres solutions pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre :

- choisir la biénergie pour le chauffage de votre bâtiment
- ou remplacer vos achats de gaz naturel fossile par du gaz naturel renouvelable.

Besoin d'assistance ?

Pour commencer, contactez votre représentant.e. Il pourra vous proposer les solutions adaptées à votre situation et vous recommandera auprès de spécialistes au besoin : nos partenaires ou l'équipe développement et assistance technique (DATECH).

L'efficacité énergétique, c'est l'affaire de tout le monde

En optimisant la consommation d'énergie de vos bâtiments, vous réduisez vos coûts d'exploitation tout en diminuant votre empreinte carbone. Ensemble, nous pouvons adopter des pratiques plus responsables en ce qui concerne l'énergie !

[1] Des conditions s'appliquent. Cette subvention est attribuée dans le cadre du volet Préchauffage solaire du programme Énergie renouvelable d'Énergir. Les demandes d'aide financière pour un projet de préchauffage solaire doivent être soumises à Énergir avant le début des travaux. Programme sujet à modification sans préavis.